



CHAMONIX-MONT-BLANC



**22 AU 25
JUN 2023**

MARATHON DU MONT-BLANC

CAHIER DES CHARGES ELITES



BIENVENUE

Informations

Le Club des Sports de Chamonix Mont-Blanc association loi 1901 organise du 22 au 25 juin 2023 les courses du Marathon du Mont-Blanc.

Merci de prendre connaissance des informations ci-dessous relatives à votre participation en tant qu'élite.

- **Rendez-vous officiels** : Les coureurs élites pourront être invités à différents rendez-vous (présentation officielle, conférence de presse ...). Si vous recevez ce type d'invitation de la part de l'organisation, votre présence est obligatoire.
- **Team Manager** : Les teams managers doivent s'accréditer avant le **15 Juin** et venir chercher leurs accréditations au club des sport de Chamonix (99 avenue de la plage). L'accréditation leur permettra d'accéder aux « **zone team** » sur les ravitaillements et à l'arrivée (interdites au public).
L'accréditation ne vous donne pas l'accès gratuit aux remontées mécaniques
Si vous souhaitez les emprunter, vous devrez prévoir un forfait.
Lien d'accréditation : <https://forms.gle/6aCfZfnSHDNvfnqb6>
- **Ravitaillements** : Les teams managers sont autorisés à ravitailler leurs coureurs 20 mètres avant ou 20 mètres après les ravitaillements, en fonction du ravitaillement. L'accès à la tente du ravitaillement est interdit. En dehors de ces zones, le ravitaillement est interdit et pourra entrainer des pénalités de temps aux coureurs.
ATTENTION : Assistance interdite sur le ravitaillement des « Jours/Esserts » sur le 90 km du Mont Blanc, en raison des problèmes d'accessibilité sur ce ravitaillement
- **Matériel obligatoire** : Du matériel obligatoire est demandé sur les courses du Marathon du Mont-Blanc afin d'assurer la sécurité des coureurs, des contrôles fréquents pour vérifier que les coureurs disposent de ce matériel auront lieu. En tant qu'Elite une forte médiatisation vous entoure et vous devrez donc être exemplaire sur ce point.



MATERIEL OBLIGATOIRE

Des contrôles seront effectués pendant les courses et à l'arrivée.

A la fin de votre course, une fois passée la ligne d'arrivée, nous vous demanderons de vous rendre à la table de contrôle pour la vérification de votre matériel obligatoire.



90km du Mont-Blanc

- Téléphone portable. Le téléphone doit fonctionner et disposer d'un abonnement adapté aux pays (France et Suisse).
- Réserve d'eau d'un litre minimum.
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille
- Vêtement seconde couche chaud (avec manches longues) adapté à sa taille
- Lampe frontale ou pectorale avec piles de rechange
- Couverture de survie (140cm x 200cm)
- Sifflet
- Gobelet, bol et cuillère



42km et 23km du Mont-Blanc

- Téléphone portable en état de marche
- Réserve d'eau de 0,50 litre minimum
- Veste imperméable avec capuche (type gore-tex) adaptée à sa taille
- Sifflet
- Couverture de survie
- Gobelet



RETRAIT DES DOSSARDS

Lieu : Place du Mont-Blanc

Les dossards seront exclusivement remis aux coureurs **en main propre et sur présentation d'une pièce d'identité avec photo**. Chaque coureur devra se présenter avec son sac de course comprenant l'intégralité du matériel obligatoire correspondant à la course à laquelle il participe pour la pose d'une puce de chronométrage.

Le dossard ne sera pas remis aux coureurs ne présentant pas le matériel obligatoire de la course sur laquelle il est inscrit.

Le retrait des dossards ne se fera que sur rendez-vous.

Les créneaux de rendez-vous seront à réserver ultérieurement sur votre espace coureur.





DROIT A L'IMAGE

Le Club des Sports de Chamonix est organisateur d'une manifestation sportive dénommé « Marathon du Mont Blanc » qui se déroule du 22 au 25 juin 2023.

En application des dispositions de l'article L 333-1 du Code du sport, le Club des sports de Chamonix est propriétaire exclusif du droit d'exploitation de cette manifestation.

Dans ce cadre, le Club des Sports de Chamonix est seul titulaire du droit à l'image de chacun des concurrents participants à la manifestation, qui ont renoncé à s'en prévaloir par adhésion expresse lors de leur inscription.

Toute communication sur l'évènement ou utilisation d'images de l'évènement devra se faire dans le respect du nom de l'évènement, des marques déposées et avec l'accord officiel de l'organisation.

En conséquence, seule l'organisation est titulaire du droit d'utiliser l'image des coureurs et peut transmettre ce droit.

A défaut de souscription d'une licence d'exploitation auprès du Club des Sports de Chamonix la captation et l'utilisation d'image est strictement interdite.

Cela signifie que l'utilisation de toute image en course présentant des coureurs est soumise à une licence délivrée par le Club des Sports de Chamonix. Si vous souhaitez acheter cette licence merci de contacter Jérémy Trolliet par mail à jeremy@chamonixsport.com





CERTIFICAT MEDICAL

- En France, la réglementation mise en place par la FFA (Fédération Française d'Athlétisme) impose aux coureurs participants à des compétitions, la présentation d'un certificat médical de non contre indication de la pratique de la course à pied ou de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an le jour de la course ou d'une licence FFA 2022-2023.
- Ce document doit être téléchargé sur votre profil d'inscription dans les plus brefs délais et au plus tard le 15 Mars 2023 !



- **AUCUN CERTIFICAT MEDICAL NE SERA ACCEPTE LORS DU RETRAIT DES DOSSARDS.**
- Vous pouvez télécharger le modèle présenté ci-contre via le lien suivant :
<https://www.marathonmontblanc.fr/fr/infos-pratiques/to-do-list/>

CERTIFICAT MEDICAL

Pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-3 du Code du Sport

(42km du Mont-Blanc, 23km du Mont-Blanc, 90km du Mont-Blanc, 10km du Mont-Blanc, KM Vertical du Mont-Blanc, Duo étoilé, Young Race Marathon)

Je soussigné, Docteur / I, the undersigned doctor : _____

Demeurant à / Residing at : _____

Certifie avoir examiné ce jour M., Mme, Melle /
Certify that I have examined this day Mr/Mrs : _____

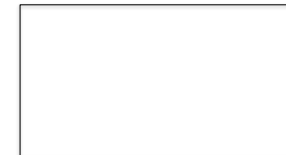
Né(e) le / Date of birth : ____ / ____ / ____.

Demeurant à / Residing at : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre indication à la pratique de la course à pied en compétition / And not have found this day, against to the practice of running in competition.

Fait à / Made at : _____ ,

Le / Date : jour day / mois month / année year _____.



Cachet et signature du médecin OBLIGATOIRE
Stamp and signature of the doctor MANDATORY

La formulation exacte du certificat médical, la signature et le cachet du médecin ainsi qu'une date de visite inférieure à un an le jour de la course est impérative.

The exact formulation of the medical certificate, signature and seal of the doctor, thus a date of visit lower than one year the day of the race is imperative.



SAS ELITES

Un SAS Elite sera mis en place sur les courses du Marathon du Mont-Blanc.

L'accès à ce SAS sera déterminé selon l'indice UTMB des participants.

Votre SAS ainsi que votre numéro de dossard vous seront accessibles sur votre espace coureur la semaine de l'événement.





DISQUALIFICATION & PENALISATION

Nous vous prions de trouver ci-contre le tableau des sanctions applicables lors des courses du Marathon du Mont-Blanc en cas de non respect du règlement, et notamment en cas d'absence de matériel obligatoire.

Des commissaires de course présents sur les parcours, et des chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement (*) une pénalité.



MANQUEMENT AU REGLEMENT	PENALISATION (*)-DISQUALIFICATION	90km	42km & Young Race Marathon	23km & Duo étoilé
Absence de matériel obligatoire de sécurité et/ou si + de 3 manquants	Pénalités de temps et / ou disqualification	45' Oui	30' Oui	15' Oui
Refus d'un contrôle du matériel obligatoire	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Jet de débris (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Non-respect des personnes (organisation ou coureurs)	Disqualification à vie	Oui	Oui	Oui
Non-assistance à une personne en difficulté	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalités de temps	45'	30'	15'
Triche (ex : utilisation d'un moyen de transport, partage ou échange de dossard...)	Disqualification à vie	Oui	Oui	Oui
Défaut de dossard visible	Pénalités de temps	45'	30'	15'
Refus d'obtempérer à un ordre de la direction de la course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification	Oui	Oui	Oui
Non-respect du parcours balisé	Pénalités de temps	45'	30'	15'



PROGRAMME DES COURSES 2023

Vendredi 23 Juin 2023


-  90km du Mont-Blanc
-  KM Vertical

Place du Triangle de l'Amitié:

- 04h00 : Départ 90 km du Mont-Blanc
- 15h00 : 1^{ères} arrivées 90km du Mont-Blanc
- 17h00 : Départ KM Vertical
- 21h00 : Remise des prix du KM Vertical



Samedi 24 Juin 2023

-  23km du Mont-Blanc
-  10km du Mont-Blanc
-  Mini-Cross
-  Duo étoilé

Aire des Parapentes :

- 08h00 : Départ 23km du Mont-Blanc
- 10h30 : Départ 10km du Mont-Blanc
- 14h30 : Départ Mini-cross

Place du Triangle de l'Amitié:

- 16h30 : remise des prix du 90km, 23km et 10km
- 18h00: Présentation des élites
- 19h30 : Départ Duo étoilé



Dimanche 25 Juin 2023

-  42km du Mont-Blanc
-  Young Race Marathon

Place du Triangle de l'Amitié:

- 07h30 : Départ 42km du Mont-Blanc
- 11h15 : 1^{ères} arrivées 42km du Mont-Blanc
- 17h00 : Remise des prix du Duo Etoilé, 42km et Young Race Marathon

Montroc :

- 10h30 : Départ Young Race Marathon





REMISE DES PRIX

Cette année, toutes les remises des prix seront organisées Place du Triangle de l'Amitié. Au total ce seront 3 remises des prix réparties sur tout le weekend en fonction des courses.

- **Le 23 juin 2022 à 21h00**, remise des prix pour le KMV
- **Le 24 juin à 16h30**, remise des prix pour le 90km, le 23km et le 10km du Mont-Blanc.
- **Le 25 juin 2022 à 17h00**, remise des prix pour le 42km du Mont-Blanc, le Duo étoilé et la Young Race Marathon.

Prize money



90 km du Mont-Blanc

- 1^{er} : 1500 €
- 2^{ème} : 1000 €
- 3^{ème} : 500 €



KM Vertical

- 1^{er} : 500€



42km du Mont-Blanc

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1 ^{er} : 3000€ | 6 ^{ème} : 600€ |
| 2 ^{ème} : 1500€ | 7 ^{ème} : 500€ |
| 3 ^{ème} : 1000€ | 8 ^{ème} : 400€ |
| 4 ^{ème} : 800€ | 9 ^{ème} : 300€ |
| 5 ^{ème} : 700€ | 10 ^{ème} : 200€ |





COMMUNICATION

De part votre inscription élite, nous vous demandons de partager au moins un post ou une vidéo du Marathon du Mont-Blanc 2022 sur vos réseaux sociaux en mentionnant [@marathondumontblanc](#) sur Facebook et Instagram et [@marathonMtBlanc](#) sur Twitter

Une sélection de photos prises par nos photographes vous sera envoyée par mail à la suite de l'événement pour utilisation sur les réseaux sociaux. Ces photos sont utilisables uniquement par vous en mentionnant le [@marathondumontblanc](#).



Toute marque ou personne souhaitant réaliser une vidéo ou un reportage à des fins commerciales avec une caméra, un appareil photo, un drone ou tout autre moyen sur l'édition 2022 du Marathon du Mont-Blanc doit faire une demande de licence auprès de l'organisation.

Merci d'adresser votre demande à jeremy@chamonixsport.com

Contact

Jérémy Trolliet
99 avenue de la Plage,
74400 Chamonix
04 50 53 82 26
jeremy@chamonixsport.com

